

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS

DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 1 octobre 2018

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient présents : Monsieur Frédéric BIERRY, président
Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires

Procuration(s) : Monsieur Philippe MEYER ayant donné pouvoir à Madame Chantal JEANPERT, Monsieur Serge OEHLER ayant donné pouvoir à Madame Françoise BEY

Excusé(s) : Madame Marie-Paule LEHMANN

Absent(s) :

Rapporteur : Madame Chantal JEANPERT

N° CP/2018/279 - 43020 - Subventions en faveur de la prévention et de l'aide aux familles et aux jeunes
Proposition d'attribution de subventions de fonctionnement à des associations concourant à la politique départementale de l'Enfance et de la Famille

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide :

- d'attribuer, au titre du soutien à des actions en matière de médiation familiale et pour l'année 2018, des subventions d'un montant global de 23 453 € réparties comme suit :
 - Club de jeunes "l'Etage" : 3 375 € ;
 - Association Rescif : 6 578 € ;
 - Association Générale des Familles du Bas-Rhin (AGF) : 9 000 € ;
 - Centre d'Information Droit des Femmes et des Familles (CIDFF) : 4 500 € ;

- d'attribuer, pour l'année 2018, des subventions d'un montant global de 132 758 € aux associations œuvrant dans le domaine de la protection de l'enfance réparties comme suit :
 - Association "La Grande Ecluse" : 8 000 € ;
 - Association Rescif : 8 658 € ;
 - Association "La Passerelle" : 10 963 € ;
 - Association "Tout Jour là" : 475 € ;
 - Association Thémis : 99 662 €, selon les termes de la convention triennale (n° CP/2016/474) ;
 - Association Rebond du Cœur : 5 000 € ;

- d'attribuer des subventions d'un montant global de 11 750 € aux associations œuvrant dans le domaine de l'accompagnement à la parentalité, de la petite enfance et de la prévention sanitaire, au titre de l'année 2018, réparties comme suit :
 - La Maisonnée : 3 000 € ;
 - Service Universitaire de Médecine préventive et de Promotion de la Santé (SUMPS) : 4 750 € ;

- Association "Naître en Alsace" : 3 000 € ;
- Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) : 1 000 €.

Non participation au vote : Monsieur Etienne BURGER

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20181001-lmc1121053-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 05/10/18